

Pour que la violence ne devienne pas notre quotidien !

07.03.2024

Mardi nos collègues ont passé un très mauvais moment. En effet lors de la réintégration suite à sa fouille, le détenu X n'hésitera pas à agresser les agents allant jusqu'à étrangler une surveillante qui apportait assistance à son collègue. L'agression a été très violente. Encore une fois le professionnalisme des agents a permis de stopper cet « énergomène ».

RESULTATS : 4 jours d'ITT pour l'un et 2 jours d'ITT pour l'autre

ÉTRANGLEMENT, COUPS, CRACHATS ET INSULTES

Voilà à quoi se résume la journée de mardi sur le CP de VILLEFRANCHE !

Une fois placé au quartier disciplinaire, l'ouverture pour la visite du médecin, l'ouverture pour la remise du nécessaire de couchage, l'ouverture pour le repas, chaque ouverture de porte se traduit par une pluie de crachat sur les agents équipés souillant le bouclier de l'équipe d'intervention de toute la haine de ce « fou furieux ».

Notre établissement se retrouve encore avec un déséquilibré en plus qu'on aura à gérer en tenue d'intervention. L'UFAP Unsa Justice rappelle à notre administration que nous avons pas la structure ni les ressources pour gérer de tels cas !

L'UFAP Unsa Justice **déplore** la recrudescence de ces actes de violence depuis le début de l'année par des détenus au profil dangereux et psychologiquement ingérables.

Ces actes de violence deviennent la triste réalité du quotidien des agents de Villefranche.

L'UFAP Unsa Justice refuse de tomber dans cette inacceptable banalité .

L'UFAP Unsa Justice continue de réclamer un travail en binôme et de mettre un fin à l'isolement des surveillants sur la coursive.

L'UFAP Unsa Justice félicite les agents qui font preuve de sang-froid malgré ces énergomènes qui se croient tout permis !

Outre les blessures, l'impact psychologique sur les collègues victimes est loin d'être anodin ! L'UFAP Unsa Justice se portera près des agents dans toutes leurs démarches.

L'UFAP Unsa Justice demande son transfert et des sanctions pénales et administratives à la hauteur de ses actes ignobles.

Pour L'UFAP Unsa Justice

P.MICHAELI et C.LAGES